



Compte rendu de la Commission
Ecole, Services périscolaires et extra-scolaires
Du jeudi 1er juillet 2021
Sous la présidence de Mme Marie-Pierre MADAULE

Lieu de la réunion : Salle du Conseil Municipal

Présents : Mmes Julie FOURMENT, Valérie REGIS, Liliane ROIG, Muriel NICOLAS, Florence BLANC, Delphine THOLES, Amandine MARCHESI, Claire MONTANIER, Marie-Pierre MADAULE,

MM. Romain GUIBERT, Hervé LIPP, Camille LOUBET, Alexis THIAW, Dominique LAGARDE, Jean-Louis MALLIET, Nicolas DRUILHE.

Excusés : Mme Amandine Bousquet

Ordre du jour

1. **Approbation du CR du 02.2021**
2. **Rentrée scolaire 2020-2021**
 - **Bilan ALSH/CLAE**
 - **Bilan CLAS**
 - **Dispositif UPE2A**
 - **Classe annexée**
3. **Rentrée scolaire 2021-2022 :**
 - **Prévision effectifs**
 - **Prévisionnel des classes (maintien, ouverture...)**
4. **Commission de dérogation**

- 5. Tarifs restauration scolaire/ CLAE
- 6. Restauration scolaire
- 7. Projet éducatif territorial
- 8. Point travaux sur les écoles
- 9. Questions et communications diverses

1. Approbation du CR du 02.2021

Les parents délégués demandent que les invitations et les comptes-rendus soient adressées sur leur messagerie personnelle.

2. Rentrée scolaire 2020-2021

- Bilan /ALAE

CLAE A. Césaire

Clae Maternelle

	<u>P4</u> (De mars à fin mai)	<u>P5</u> (De fin mai à début juillet)
<u>Organisations liées aux protocoles</u>	- Maintien de l'organisation du protocole pas de brassage, service de l'eau, du pain des plats, des desserts et des repas sans protéines carnés par les animateurs à la maternelle. -Maintien des espacements des tables de chaque groupes classes de 2m	- Maintien de l'organisation du protocole pas de brassage, service de l'eau, du pain des plats, des desserts et des repas sans protéines carnés par les animateurs à la maternelle. -Maintien des espacements des tables de chaque groupes classes de 2m
<u>Actions et projets</u>	-Préparation des spectacles de la fête des clae par groupe classe. Répétition + captation à la salle de la Durante.	-Temps d'activités périscolaire le soir, :« Autour du jardin », préparation Exposition (Fête des clae)

	- Clae à la maison + édition du journal « Un air d'Aimé »	<p>Grand Jeux, Basket BLAC, préparation Exposition (Fête des clae), Activités manuelles « Autour de la plage », création de Marque Page, Yoga.</p> <p>-Semaine de sensibilisation au ré emploi des déchets du 31/05 au 4/06 en partenariat avec le service environnement du Sicoval</p> <p>-25/05 Exercice incendie temps clae du soir à 16h45.</p> <p>-Semaine « spéciale Fête des clae » jeux tous les soirs du 21 au 25 /06 + envoi de la vidéo du spectacle à tous les parents</p> <p>-29/06 Passerelle crèche du petit Pont</p>
<u>Effectifs Moyens</u>	<p>Matin : 11 enfants en moyenne Merc Matin : 28.5 Midi : 51 Soir : 40</p>	<p>Matin : 13 enfants en moyenne Merc Matin : 28 Midi : 52 Soir : 42</p>

Clae Elémentaire

	<p><u>P4</u> (De mars à fin mai)</p>	<p><u>P5</u> (De fin mai à début juillet)</p>
--	--	---

<p><u>Organisations liées aux protocoles</u></p>	<p>- Maintien de l'organisation du protocole pas de brassage, service de l'eau, du pain des plats sans protéines carnés et des desserts par les animateurs de l'élémentaire. -Maintien des espacements des tables de chaque groupes classes de 2m</p>	<p>- Maintien de l'organisation du protocole pas de brassage, service de l'eau, du pain des plats sans protéines carnés et des desserts par les animateurs de l'élémentaire. -Maintien des espacements des tables de chaque groupes classes de 2m</p>
<p><u>Actions et projets</u></p>	<p>-Préparation des spectacles de la fête des clae par groupe classe. Répétitions + captation à la salle de la Durante. - Clae à la maison + édition du journal « Un air d'Aimé »</p>	<p>-Temps d'activités périscolaire le soir, Troll Ball, Dessin en extérieur, Jeux de stratégie, Rallye Ping-Pong, Pelote Basque, Tournois de « gobelets », Multisport. -Semaine de sensibilisation au ré emploi des déchets du 31/05 au 4/06 en partenariat avec le service environnement du Sicoval -25/05 Exercice incendie temps clae du soir à 16h45 -Semaine « spéciale Fête des clae » jeux tous les soirs du 21 au 25 /06 + envoie de la vidéo du spectacle à tous les parents</p>
<p><u>Effectifs Moyens</u></p>	<p>Matin : 24 enfants en moyenne Merc Matin : 43 Midi : 102 Soir : 66</p>	<p>Matin : 29 enfants en moyenne Merc Matin : 43.75 Midi : 100 Soir : 70</p>

CLAE Maternelle René. Goscinny

20 projets au cours de cette année scolaire.

Les projets sont toujours proposés et menés par groupe classe pour respecter le protocole. Le carnaval a été organisé en interne au CLAE, les enseignantes et les ATSEM s'y sont associées.

La fête des CLAE n'ayant pas lieu physiquement, les équipes ont opté pour un film composé des spectacles des CLAE AC et RG et monté par les animateurs.

- P4 : Yoga, Baby Gym, Création de Pompom

- P5 : Foot, Ballade animée, jardinage.

- Organisation d'une passerelle pour les GS qui passent en CP, le 29 juin en collaboration avec Mme SOLTANI actuelle enseignante en CP, sur la pause méridienne, les enfants de Grande section ont déjeuné dans la cour de l'élémentaire dans une zone dédiée. Ils ont pu côtoyer les grands et des animations leur ont été proposées.

- Accueil également des futures Petites Sections de Maternelle pour une visite des locaux.

CLAE Élémentaire R. Goscinny

32 projets au cours de cette année scolaire.

Projets :

- Gaspillage alimentaire : poursuite de la sensibilisation autour du gaspillage alimentaire, malgré le protocole mis en place sur le temps du repas.

- Organisation du carnaval interne au CLAE avec l'association des enseignantes et du personnel CLAS

- spéciale fête des CLAE, organisation commune aux 2 groupes scolaires. Projet simple lors de sa conception mais qui s'est avéré complexe dans la réalisation, avec un très fort investissement de la part des animateurs. Mais ce projet a été récompensé par la très forte motivation des enfants.

- Les TAP : reprise des activités du soir avec les associations et les animateurs. Au quotidien, des activités manuelles, culturelles et sportives sont proposées aux enfants sur le temps du 13h/14h.

Nous tenons à remercier l'ensemble des services qui ont su démontrer leur compétence mais aussi une grande innovation pour accueillir au mieux les enfants, et ce malgré des conditions très particulières. Merci également pour cette fête des CLAE, point d'orgue de cette année scolaire, très innovante et complexe de par sa préparation, conception et réalisation.

- **Bilan ALSH /CLAS**

Sur A. Césaire, 8 enfants pour 8 places proposées. Dernière séance le vendredi 18 juin. La gestion de ce groupe d'enfants n'a pas été simple, avec un besoin plus spécifique axé sur une aide plus individualisée (1 animateur pour 4). Une réflexion sur une autre organisation est à réfléchir pour la rentrée prochaine.

Ouverture culturelle à travers un jeu de société, des discussions, le jardin...

Invention d'une histoire puis mise en scène sous forme d'une pièce de théâtre !

Sur R. Gosciny, entre 10 et 11 enfants, ce chiffre varie en fonction de la présence de certains sur le vendredi seulement et sur la capacité d'accueil des effectifs.

Muriel nous soumet son désir de déplacer le Clas A. Césaire, sur la salle Tolosane pour éviter toutes perturbations et déconcentrations.

Il convient également de se rapprocher de la Médiathèque qui possède une grande salle de conférence.

Un changement d'horaire (de 16h30 à 18h) est à faire remonter auprès du Sicoval, qui en a seul la compétence.

Tableau récapitulatif ci-dessous :

ELEMENTAIRE	Nombre d'enfants proposés	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
CLAS Aimé Césaire	13	4	4	2	2	1
CLAS René Gosciny	16	3	7	5	1	0
TOTAL	29	7	11	7	3	1
	Nombre d'enfants inscrits au 09/12/2020	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
CLAS Aimé Césaire	8	2	1	3	1	1
CLAS René Gosciny	11	3	3	3	0	2
TOTAL	19	5	4	6	1	3
COLLEGE						
	Nombre d'enfants proposés	6°	5°	4°	3°	
CLAS Collège	2	0	0	1		1
Non démarré. Relais temporaire par CLAS Collège Ramonville pour les 2 demandes						
LYCEE						
	Nombre de jeunes proposés	2nde				
CLAS Lycée	17	17				
	Nombre de jeunes inscrits au 09/12/2020	2nde				
CLAS Lycée	16	16				

ALSH (mercredi) :

Passerelle entre GS et école élémentaire ainsi qu'entre les CM2 et l'espace jeunes.

Préparation des goûters par les enfants : grande motivation et moins de gaspillage.

Mercredi en élémentaire, partenariat avec l'ALSH de l'école Saint-Exupéry de Ramonville : jeux virtuels, lecture d'histoires, sortie à la ferme des 50.

Pour la maternelle, pas de projet sur les deux écoles : conte africain pour les petits et les GS vont voir un conte sur les sorcières.

Concours différence-solidarité organisé par Sicoval : fresque, chanson : 1er prix

Juillet : reconstitution de groupes avec RG : veillées sur l'école, nuitée

Camp ALSH : centre Ado

Une demande est à faire auprès du Sicoval pour avoir une meilleure visibilité sur la campagne d'harmonisation des tarifs sur 4 ans avec une interrogation sur la répartition face à la typologie des familles.

On constate également une baisse de fréquentation sur nos structures auzevilloises. En 2016, notre structure accueillait 60 enfants pour 40 à l'heure actuelle, avec des effectifs scolaires plus importants qu'ils n'étaient à l'époque.

- **Dispositif UPE2A**

Ce dispositif accueille des enfants primo-arrivants allophones pour une année, ils bénéficient d'un enseignement renforcé sur l'oral et l'écrit dans la langue de scolarisation, le français. Ce dispositif prend en charge 8 enfants maximum à mi-temps, ils sont en classes ordinaires l'autre mi-temps dans leur établissement d'affectation. Depuis le 4 mai et suite au COVID et au non brassage, ces enfants sont à temps plein sur leur école d'affectation.

Pour la rentrée 2021-2022, 1 élève à mi-temps pour l'instant, nous sommes en attente de nouveaux inscrits.

- **Classe annexée**

Convention avec le CIVAL- l'Estrade (ASEI)

C'est un dispositif qui existe depuis 2014 sur la commune avec un accueil sur le niveau Maternelle. En 2018, suite à l'évolution des dispositifs médicaux et au petit nombre d'enfants sur la Maternelle, le dispositif a été déplacé sur l'école Elémentaire.

Cette année scolaire 2020.2021, 8 enfants d'âge élémentaire ont été accueillis dans ce dispositif. Pour la rentrée 2021-2022, est mis en place une nouvelle organisation sur l'école Elémentaire AC avec un accueil des élèves âgés de 6 à 8 ans, utilisant la lecture labiale, LSF ou la langue orale. Les autres élèves âgés de 9 à 11 ans seront accueillis sur l'école Sauzelong.

3. Rentrée scolaire 2021-2022 : (MP)

- Préviation effectifs

Prévisions des effectifs scolaires rentrée 2021.2022

RENE GOSCINNY		
NIVEAU	NOMBRE	TOTAL
PS	21	67
MS	17	
GS	29	
CP	19	131
CE1	24	
CE2	24	
CM1	34	
CM2	30	
		198

AIME CESAIRE		
NIVEAU	NOMBRE	TOTAL
PS	19	60
MS	22	
GS	19	
CP	22	127
CE1	30	
CE2	24	
CM1	24	
CM2	27	
		187

Total prévisionnel : 388 élèves répartis en 127 en Maternelle et 258 en Élémentaire

- Prévisionnel des classes (maintien, ouverture...)

A ce jour pas de fermeture ni d'ouverture dans nos écoles.

4. Commission de dérogation (MP)

La commune souhaite rééquilibrer les effectifs scolaires en vue d'avoir la capacité d'accueil nécessaire pour les enfants nouvellement arrivés sur le territoire communal (développement urbanistique).

Par principe, plus aucun enfant non auzevillois n'est inscrit sur les écoles d'A-T (hors critères dérogatoires retenus).

L' IEN de circonscription nous alerte sur la nécessité d'équilibrer nos effectifs scolaires par niveaux et par écoles : ce qui réinterrogerait la carte scolaire actuelle.

Pour rappel, la RD813 délimite la carte scolaire. Une refonte de la carte scolaire est à envisager avec les différents membres de la commission de dérogation pour la rentrée 2021-2022. Il est donc nécessaire de missionner un parent titulaire et un parent suppléant de chaque école pour cette même commission.

Mr Lagarde nous signifie la livraison d'un prévisionnel de 350 logements sur Auzeville d'ici la rentrée 2024.

Il convient donc de prendre en compte :

- L'équilibre des effectifs scolaires
- Les fratries au sein d'une famille recomposée
- Le lieu de résidence sur Auzeville si parents divorcés ou séparés,
- Mener une réflexion sur les demandes internes d'une école à l'autre au regard de la carte scolaire

Pour rappel, La commission de dérogation aux inscriptions scolaires s'est tenue le vendredi 22 janvier en présence des directrices d'écoles, des parents délégués (1 parent d'élève délégué par école), d'élus et des techniciens en charge des affaires scolaires.

Lors de cette commission, il a été présenté à l'ensemble des membres, la nécessité de rééquilibrer les effectifs scolaires afin d'être en mesure de pouvoir accueillir les élèves des futures familles auzevilloises qui s'installeront sur notre territoire dès cette année 2021 et dans les années à venir.

Lors de cette commission plusieurs scénarii ont été envisagé, à savoir :

1. Aucun enfant extérieur scolarisé dans nos écoles pour la rentrée 2021-2022
2. Aucune nouvelle inscription d'enfants extérieurs, que ce soit du côté maternelle et élémentaire, sans tenir compte des fratries
3. Aucune nouvelle inscription en maternelle et élémentaire, mais maintien des enfants sur les écoles lors du passage de GS à CP, si fratries en élémentaire.

La commission a retenu l'option 3.

Lors du Conseil Municipal du 17/02/2021, il a été voté à l'unanimité, la non inscription de nouveaux élèves extérieurs et la non inscription pour les élèves extérieurs déjà scolarisés dans nos établissements lors de leurs passages en Cours Préparatoire hormis ceux qui ont une fratrie déjà scolarisée en élémentaire. p. 5 Commission École – Périscolaire – Extrascolaire – Restauration – Février 2021.

Ce choix est un juste compromis entre les différentes options présentées, et répond également aux attentes des différents membres de la commission de dérogation.

Autres critères relevant de cette commission, reconduits ou actualisés :

- Enfants dans le cadre d'une convention ou convenance entre communes
- Enfant en situation de problématique scolaire (en concertation et avec accord de l'IEN)
- Enfant avec dispositif de scolarité adaptée (ex. ITEP...)
- Avis médical relevant d'un CMP, MDPH, Pédo-psy...
- Maintien d'un élève en PPS (Protocole Pédagogique de Scolarisation)

Le jeudi 6 mai s'est tenu une commission de dérogation en présence des différents membres pour l'analyse de 7 demandes. Sur ces 7 études, 1 a reçu un avis favorable.

Pour une meilleure conformité par rapport aux textes en vigueur, nous avons fait appel à l'IEN. Celui a relégué au DASEN, qui lui-même a relié à la préfecture, sans que nous ayant connaissance des textes à appliquer. Suite à certaines demandes de dérogations contestées, la préfecture nous a signifié que nous avons un devoir d'inscription pour certaines situations, avec une demande de convention d'indemnisation avec les communes de résidence (Cf. décret R 212.21 de code de l'éducation). Certaines familles se trouvant dans cette situation ont été rappelées par nos services pour connaître leur desiderata.

5. Tarifs restauration scolaire/ CLAE

Ces tarifs étudiés, présentés en amont à l'équipe municipale, ont été présentés lors des commissions finances et cohésion sociale.

Propositions pour la cantine

Deux options ont été présentées avec 2 choix possibles, une augmentation de 15 cts par repas ou une augmentation de 5 % sur toutes les tranches.

Le conseil municipal du mercredi 16.06.2021 s'est prononcé pour l'option 1, à savoir une augmentation de 0,15 cts d'euros

Proposition pour le CLAE

Egalement, deux options ont été présentées avec 2 choix possibles, une augmentation de 2, 3 et 4 cts selon les accueils du matin, midi et soir ou une augmentation de 5 % sur toutes les tranches.

Le conseil municipal du mercredi 16.06.2021 s'est prononcé pour l'option 1, à savoir une augmentation de 2cts le matin, de 3cts, le midi et de 4 cts les soir.

6. Restauration scolaire

Sur l'année 2019 (sans pandémie) le service restauration à produit et servit : **64340 repas**

Pour rappel, à ce jour le service restauration maintient la prestation au quotidien avec le respect du protocole sanitaire en vigueur afin d'assurer la protection des convives et des agents de la collectivité.

- Distanciation des groupes /classes et des agents au moments des repas
 - Service du repas en individuel et service à l'assiette pour chaque composante du repas
- Forte participation des animateurs qui assurent le service de l'eau et du pain.
 - organisation et méthode de travail différentes pour les agents.

La loi Egalim : les grandes échéances :

Loi Egalim	A AUZEVILLE TOLOSANE
Entrée en vigueur de la loi 2018	
Menu végétarien par semaine 2019	Mise en application le 1/11/2019 Repas uniquement a base de protéines végétales (expérimentation pour 2 ans qui tente à être prolongée)

Engagements en faveur du gaspillage alimentaire 2020	Cet engagement a déjà été travaillé par les animateurs RG et en partie par ceux AC Avec la pandémie cette échéance n'est pas atteinte. En étroite collaboration avec les différents services, une étude devra se faire sur l'année à venir.
Fin des ustensiles et couverts en plastique 2020	Pas utilisés
Fin des bouteilles d'eau 2020	Les enfants ont des gourdes pour les pique-niques
50%de produits labélisés et locaux dont 20% BIO 2022	A ce jour 36% de produits BIO et 42% de locaux et labélisés. Approvisionnements parfois difficiles Difficultés pour le poisson
Fin des contenants alimentaires en plastique (Barquettes) 2025	

Nous tenons à remercier et à souligner la rigueur des services dans l'application des protocoles sanitaires, qui assurent au quotidien le nettoyage et la désinfection des locaux.

7. Projet éducatif territorial

Le PEDT a été validé lors du CM du 19 mars 2014.

C'est un outil de collaboration local qui peut rassembler, à l'initiative de la collectivité territoriale, l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation

Il est conçu dans l'intérêt de l'enfant. C'est un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant.

Son objectif est de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux élèves en dehors du temps scolaire.

C'est un engagement contractuel signé entre la collectivité territoriale, le préfet, le DASEN par délégation du recteur et les autres partenaires, auxquels le conseil Général peut s'associer. La durée maximale de cet engagement est de 3 ans.

Pour des raisons de crise sanitaire, celui-ci est reconduit d'une année. (Date d'échéance le 31.08.2022), afin de relancer une réflexion partenariale nécessaire à l'évaluation et à la construction de l'élaboration du PEDT pour les 3 années suivantes.

8. Point travaux sur les écoles (MP)

AC

- PATIO :
 - Karcher passé vacances de février
 - Étude sur végétalisation pour ombre
 - Fuite arrivée d'eau : prévision réparation été 2021
- CHALEUR
 - Rafraichissement air la nuit
 - Store : devis validé et store commandé en mars mais pas encore reçu par entreprise.
 - Fourniture de 2 ventilateurs supplémentaires

RG elem

- Jeu extérieur retiré (dalle été 2021)
- Fourniture de 6 ventilateurs
- Remplacement de la vitre cassée côté porte entrée
- Changement du piège pour les chenilles processionnaires et application nouveau phéromone

RG mater

- Pose de verrous sur porte
- Pose de rideau classe de Mme YON
- Réparation porte issue de secours Mme THOLE
- Pose grillage extérieur pour sécuriser entrée
- Pose de pas japonais pour boue dans cour
- Mise aux normes des jeux dans la cour
- Fourniture de 4 ventilateurs

Pour les travaux futurs, un plan pluriannuel sur 3 ans est lancé pour le changement des menuiseries de la Maternelle R. Goscinny.

9. Questions et communications diverses (Dominique, Nicolas et MP)

Un appel d'offre du Sicoval sur la modernisation d'informatique des écoles a été dépouillé et retenu : une commande des raccordements optiques pourra être opérationnelle au cours du 1^{er} semestre de la rentrée scolaire.

Egalement, le plan informatique lancé par l'Education Nationale sur le renouvellement des équipements informatiques avec un positionnement sur des classes mobiles a été validé.

Fin de la séance à 20h35